



bpifrance

DOSSIER DE PRESSE

Nantes, le 2 Octobre 2018

Appel à projets

« Pays de la Loire Innovation – PIA3 Programme d'Investissements d'Avenir »
Financement exceptionnel de 13,9 millions d'euro pour l'innovation en Pays de la Loire par
l'Etat et la Région

Annnonce des premiers lauréats le mardi 2 octobre 2018

SOMMAIRE

1. Communiqué de synthèse
2. La Région des Pays de la Loire soutient l'innovation
3. Les trois premiers lauréats

LUMIPLAN : Etude de faisabilité de deux projets :

« Se@ting » : solution d'information aux usagers introduisant la notion de confort dans les transports publics ;

« Tr@cking » : solution data analytics pour optimiser les lignes de transport public à moyenerme.

NEODITECH : Etude de faisabilité d'un nouveau bras de manipulation articulé

HOFFMANN GREEN CEMENT TECHNOLOGIES : Construction d'une usine pilote, unique au Monde, afin de produire des ciments à très basse empreinte carbone pour le domaine de la construction.

Communiqué de synthèse

Appui à l'innovation dans les PME : l'Etat et la Région mobilisent un financement exceptionnel de 13,9 M€ et annoncent les premiers lauréats de l'appel à projets « Pays de la Loire Innovation – Programme d'investissement d'avenir »

Nicole Klein, préfète de la région Pays de la Loire et Christelle Morançais, présidente de la Région des Pays de la Loire ont annoncé ce jour les trois premiers lauréats de l'appel à projets « Pays de la Loire Innovation – Programme d'investissement d'avenir. Sont retenus les projets de Lumiplan pour deux études de faisabilité concernant une solution d'information aux usagers introduisant la notion de confort dans les transports publics et une solution data analytics pour optimiser les lignes de transport public à moyen terme, Neoditech pour une étude de faisabilité d'un nouveau bras de manipulation articulé et Hoffmann green cement technologies pour la construction d'une usine pilote, unique au Monde, afin de produire des ciments à très basse empreinte carbone pour le domaine de la construction.

Doté de 57 milliards d'euros, le Programme d'investissements d'avenir (PIA) a été mis en place par l'État pour soutenir les projets contribuant à l'augmentation de la croissance potentielle de la France. Le troisième volet du PIA, le PIA3, s'inscrit dans le cadre du Grand Plan d'Investissement (GPI) présenté par le Premier ministre le 25 septembre 2017. Le PIA3 dispose d'une enveloppe régionalisée qui permet à chaque région de choisir dans le cadre d'un pilotage commun avec l'Etat une déclinaison spécifique d'actions qui s'adressent en priorités aux PME régionales.

L'expérimentation lancée en 2015 **sur le territoire régional dans le cadre du PIA2 aura permis de soutenir en moins de 2 ans, 68 projets d'entreprises pour un montant de 20 M€.** Région et Etat ont décidé de poursuivre leur partenariat et de mobiliser une enveloppe de 13,871 M€ à parité avec l'enveloppe du PIA3 régionalisé, soit plus de 27 M€ au global.

Pour Christelle Morançais, présidente de la Région des Pays de la Loire : « L'innovation constitue en effet un levier puissant de différenciation compétitive et stimuler l'innovation est un enjeu primordial pour le territoire pour accompagner l'embellie économique. Les efforts déployés par la Région ces dernières années ont été importants à la fois parce que l'innovation constitue un moteur de compétitivité indispensable au retour de la croissance mais aussi parce que le territoire accuse toujours, malgré le bon dynamisme des PME, un certain décalage entre le niveau d'investissement en Recherche et Développement et la place occupée par la région sur le plan économique. »

Selon Nicole Klein, préfète de la région Pays de la Loire : « Ce dispositif, qui allie financements nationaux et régionaux, permet de répondre rapidement aux besoins des entreprises de la région qui souhaitent innover, mettre sur le marché des produits nouveaux, collaborer avec les acteurs de la recherche pour lever des verrous technologiques.... Le PIA-3 régionalisé complète tout un panel de mesures d'ores et déjà engagées par le Gouvernement pour faire face aux défis de compétitivité, d'attractivité, de croissance et d'emploi que peuvent rencontrer les entreprises ligériennes. On peut penser par exemple à la réforme du droit du travail, au grand plan d'investissement avec son volet compétences,

à la sanctuarisation du crédit d'impôts recherche ou à la transformation du CICE en un allègement de charges pérenne.... Encore récemment, le Premier ministre, lors de son déplacement à Vélizy-Villacoublay le 20 septembre dernier, a présenté le plan d'action pour transformer notre industrie par le numérique, avec notamment des mesures pour inciter les entreprises à investir dans les technologies du futur. A elles désormais de se saisir de ces opportunités ».

Le dispositif « Pays de la Loire – PIA3 régionalisé » se décline en trois axes :
le soutien aux projets d'innovation (volet 1) ; cette action est opérée par Bpifrance,
l'accompagnement et la transformation des filières (volet 2) ; cette action est opérée par Bpifrance,
le soutien à l'ingénierie de formation (volet 3) ; ce volet qui est en cours de construction devrait être opéré par la Caisse des dépôts et Consignations (CDC).
Les appels à projets concernant les deux premiers volets ont été lancés le 22 janvier dernier.

L'appel à projet du volet 1 est ouvert jusqu'au 31 décembre 2018 et pourra être reconduit en fonction des crédits disponibles. La moitié de l'enveloppe régionale Etat-Région est dédiée à cet appel à projet qui vise à accélérer l'émergence d'entreprises leader sur leur domaine et pouvant prétendre à une envergure nationale. Pour cela, l'action soutient les projets les plus innovants et les plus ambitieux, portés par les PME du territoire régional.

L'innovation s'entend au sens large (technologie, modèle économique, design, expérience utilisateur, innovation de procédé ou d'organisation, etc.). Au-delà des éléments d'innovation, de technique ou de thématiques, le dispositif cible des projets offrant une vision marché claire et dont le porteur montre sa capacité à devenir un acteur majeur de ces marchés.

Afin d'assurer une bonne articulation avec les autres dispositifs nationaux, l'action régionale « Projets d'innovation » se limite aux projets à vocation régionale répondant aux caractéristiques suivantes :

- projets individuels, c'est-à-dire portés par une unique PME, et de manière plus exceptionnelle par une ETI ;
- projets dont l'assiette des dépenses est supérieure à 200 k€ ;
- projets sollicitant un soutien public compris entre 100 k€ et 500 k€.

Le circuit d'instruction, particulièrement court et réactif permet d'apporter une réponse en quelques semaines aux projets soumis, après dépôt du dossier auprès de l'opérateur Bpifrance.

[Liens vers le cahier des charges :](#)

<http://pia3.paysdelaloire.fr/Projets-d-innovation>
ou

<http://www.paysdelaloire.fr/politiques-regionales/economie/actu-detaillee/n/appel-a-projets-pays-de-la-loire-innovation-pia-3/>

ou

<http://pays-de-la-loire.directe.gouv.fr/Appels-a-projets-Programme-d-investissements-d-avenir-PIA3-Pays-de-la-Loire>

La Région des Pays de la Loire soutient l'innovation

Avec l'innovation, levier puissant pour la compétitivité des entreprises, la Région souhaite conforter durablement le retour de la croissance sur le territoire. L'innovation est éminemment transversale et la Région en a fait un des fils conducteurs de la stratégie régionale définie dans le Schéma régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) et un axe important du contrat de croissance.

L'enjeu consiste à accompagner le développement des entreprises et des filières économiques selon une approche différenciée qui tient compte du degré de structuration et du potentiel de développement de chacune et ainsi :

- de renforcer les filières de l'économie productive et de promouvoir les industries leaders composées de PME innovantes et de grands fleurons industriels (l'aéronautique, l'agroalimentaire, le nautisme, l'automobile..),

- d'accompagner les filières en mutation (agriculture, tourisme et artisanat),

- d'accompagner l'émergence de filières à fort potentiel (transition énergétique, services à la personne, industries culturelles et créatives, le numérique et l'électronique ou bien encore les secteurs reliés à l'économie circulaire, la biodiversité, l'économie bleue, santé/biotech).

Un travail de fond mené pendant 2 ans pour simplifier le paysage de l'innovation, a mené la Région à donner une nouvelle impulsion à travers le lancement de nouvelles initiatives très concrètes en faveur de l'innovation dans un plan « Ensemble pour innover », voté au BP 2018.

Les objectifs poursuivis par la Région : plus d'entreprises concernées et prospectées, davantage de croisements de thématiques, une meilleure compréhension des solutions mobilisables par les entreprises, davantage de projets d'innovation dans les entreprises et enfin une meilleure visibilité des atouts sectoriels des Pays de Loire au plan national et international.

Et en action.... il s'agit de :

- **fluidifier l'écosystème d'accompagnement régional** pour rendre l'offre d'accompagnement des entreprises à l'innovation plus lisible, connectée et performante. Pour cela, la Région a déjà soutenu des projets de mutualisation, de rapprochement et de développement permettant aux structures concernées d'optimiser leurs coûts de fonctionnement, leurs actions et leur rayonnement,

- **renforcer le rayonnement de la recherche appliquée** ; la Région s'engage sur le renforcement des moyens des 4 Technocampus existants, sur la mise en œuvre de 4 nouveaux projets de Technocampus (TK robotique-cobotique à la Roche sur Yon, TK Acoustique au Mans, TK Energie des océans à Bouguenais et TK Electronique à Angers) et sur leur mise en réseau avec les sites d'excellence sectoriels (ex : campus de la mode à Cholet ou bien encore du végétal à Angers).

- **rendre l'innovation accessible à tous** par la mise en place de nouvelles actions :

- l' « Innovation Tour », permettant d'accompagner une 50aine de TPE/PME industrielles par an dans les modalités de construction d'une stratégie d'innovation et la découverte de nouvelles opportunités d'innovation (en lien avec les plateformes présentes sur le territoire),

- faciliter la mobilisation du Crédit Impôt Recherche (CIR), en mettant en place des référents CIR dans les technopoles,

- inciter à la collaboration entre innovateurs publics (chercheurs) et privés (entreprises) en favorisant les stages de masters orientés recherche en entreprises, notamment par le développement d'une application internet ad hoc « ExpR » facilitant la mise en relation des étudiants en master et des entreprises,

- **financer l'innovation** à travers le fonds Pays de la Loire Innovation dans le cadre de son partenariat avec Bpifrance, par le lancement du volet régionalisé du PIA3 et par sa participation au renforcement des fonds propres (Fonds Grand Ouest Capital Amorce, Ouest Ventures 3, Pays de la Loire Développement mais aussi le fonds de co-investissement régional Pays de la Loire Participations.

L'ambition donnée au programme régionalisé du PIA3 rejoint les enjeux identifiés par la Région, par l'intégration de deux volets supplémentaires autour de l'accompagnement et la structuration de filières, ainsi que le développement de l'ingénierie de formation, qui viennent s'ajouter au soutien des projets d'innovation des PME. Il est en cohérence avec le SRDEII, Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (2016-2021) et la SRI-SI, stratégie régionale d'innovation pour une spécialisation intelligente en Pays de la Loire (2014-2020), qui décrivent le cadre d'intervention régional pour soutenir l'innovation dans les entreprises.

Les trois premiers lauréats

LUMIPLAN : Etude de faisabilité de deux projets :

« Se@ting » : solution d'information aux usagers introduisant la notion de confort dans les transports publics ;

« Tr@cking » : solution data analytics pour optimiser les lignes de transport public à moyen terme.



Nantes, septembre 2018

Lumiplan lauréat du Programme d'investissements d'avenir (PIA3) Pays de la Loire

Fort de plus de 30 ans d'expérience dans la conception et le développement de Systèmes d'Information Voyageurs, Lumiplan a su faire évoluer son offre pour l'adapter aux nouveaux usages et besoins en mobilité. Ainsi, si depuis longtemps, les informations d'horaires, de temps d'attente ou d'itinéraire ont été les principales informations temps réel communiquées auprès des usagers des transports publics, Lumiplan propose aujourd'hui d'introduire, par le biais du projet Se@ting, une nouvelle dimension d'information : le confort. Au-delà des bénéfices de confort apportés pour l'usager, et dans un contexte généralisé de restriction des dépenses publiques, le projet Tr@cking vise à reconstituer les déplacements journaliers au sein d'un réseau de transport public permettant, par cette connaissance, une optimisation dans l'allocation des moyens matériels et humains nécessaires à l'exploitation de ce dernier. Il doit contribuer à terme à réduire significativement les charges et subventions publiques allouées à l'offre de transport public tout en améliorant l'attractivité.

Les travaux planifiés dans le cadre du PIA3 visent à lever les barrières technologiques et réglementaires en vue de disposer de moyens d'acquisition mutualisés pour Se@ting et son évolution Tr@cking. Ils constituent pour Lumiplan un sujet parmi les plus structurants jamais réalisés car fédérant plusieurs activités et compétences au sein du Groupe. A terme, ces offres seront un levier pour redynamiser l'ensemble des marchés d'Information Voyageurs, faire évoluer les usages et pratiques de la mobilité dans une problématique mondiale d'écologie et inciter au recours aux transports collectifs plutôt qu'aux transports personnels. Ce projet s'inscrit pleinement dans l'ambition de Lumiplan qui vise à améliorer les usages et l'attractivité des territoires.

À propos du Groupe Lumiplan

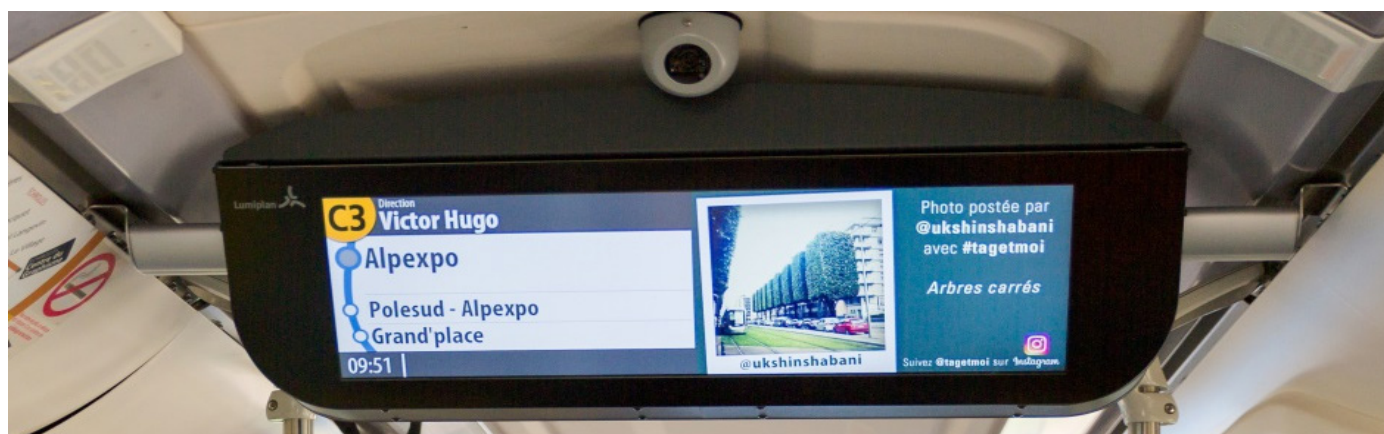
Akteur majeur du marché de l'information dynamique en Europe, Lumiplan conçoit et met en œuvre des solutions innovantes pour répondre aux besoins constants de communiquer de ses clients. Présent sur les marchés de l'information voyageur dans les transports publics, de la communication citoyenne dans les villes et de l'information dans les stations de ski, Lumiplan propose des solutions pour communiquer une information temps réel adaptée à chaque contexte. Le groupe connaît une croissance continue depuis sa création en 1972. Actif auprès de plus de 2 000 clients et commercialement présent dans plus de 20 pays dans le monde, Lumiplan réalise un Chiffre d'Affaires de 40 M€. Le groupe emploie plus de 200 collaborateurs répartis en France et à l'international.

[Plus d'informations sur www.lumiplan.com](http://www.lumiplan.com)

CONTACTS PRESSE

LUMIPLAN. Jessica LEMUET. Responsable Communication.

Tel : 06 66 79 91 41. E-mail : jessica.lemuet@lumiplan.com



Présentation de NEODITECH

Située dans le vignoble nantais (20 km au sud de Nantes), NEODITECH fabrique et conçoit des bras de manipulation et autres systèmes ergonomiques. Spécialisés dans les faibles charges (50 kg et 100 kg), les produits NEODITECH répondent aux problématiques ergonomiques et agissent sur l'organisation et le bien-être au travail, l'augmentation des performances, ainsi que la lutte contre les TMS (troubles musculosquelettiques). Grâce à ses dix ans d'expérience, NEODITECH a su conquérir de nombreux marchés dans le secteur de l'ergonomie sur tout le territoire Français et commence son développement à l'export.

Gamme de produits



BRAS SCARA

Les bras manipulateurs SCARA (breveté) permettent la manipulation de charges jusqu'à 50 kg / 100 Kg. Ces bras sont équipés d'un axe vertical motorisé avec une commande précise et intuitive. La partie horizontale du bras est manuelle, très fluide. Un outillage spécifique est fixé en bout du bras. De nombreuses options sont disponibles.



POTENCE MOBILE

Les potences mobiles PM sont un dérivé du bras. Toujours avec des capacités de 50 kg, 70 kg et 100 kg, elles n'ont pas d'axe motorisé vertical et peuvent être équipées de palan, tube de levage. C'est un produit catalogue fabriqué en moyenne série.



POSTE DE MONTAGE ERGO360°

Le positionneur ERGO360° (breveté) est un poste de montage de capacité 100 kg, 150 kg et 200 kg qui oriente la pièce client dans le sens souhaité. L'ERGO360° élimine les positions non ergonomiques du monteur et lui évite la manipulation de la pièce lors des phases de montage.



MANIPULATEUR ZONE PICKING

Le manipulateur zone parking (MZP) (Breveté) est un bras de manipulation installé sur un transpalette électrique pour la prise de cartons et sacs dans un entrepôt logistique. Il constitue une aide à la préparation de commandes.

Partenaires



Quelques références



A venir

Lancement en septembre du projet PIA 3 : bras SNAKE, le futur bras SCARA...

Le projet accompagné par le PIA3 vise à étudier la faisabilité d'un bras de manipulation nouvelle génération encore plus fluide que le bras actuel, plus ergonomique et doté de fonctions de freinage et de détection de collisions répondant aux exigences de sécurité exprimées par les clients.

L'enjeu est également de rendre le mouvement du bras aussi proche de celui du bras humain, pour permettre ainsi une utilisation plus transparente pour l'utilisateur et une meilleure appropriation dans les gestes de travail.

CONTACT PRESSE :

Ludivine BERROUGAT

Responsable administrative et financière / Responsable Ressources Humaines

Tel : 02 40 47 99 11 - l.berrouigat@neoditech.com

HOFFMANN GREEN CEMENT TECHNOLOGIES

Construction d'une usine pilote, unique au Monde, afin de produire des ciments à très basse empreinte carbone pour le domaine de la construction.

Hoffmann Green Cement Technologies crée les nouveaux ciments

La société vendéenne Hoffmann Green Cement Technologies révolutionne le marché de la construction. Quand la recherche scientifique rencontre l'audace industrielle, cela donne naissance à une société vendéenne qui est sur le point de révolutionner le marché de la construction. Hoffmann Green Cement Technologies crée les nouveaux ciments. Produit manufacturé le plus consommé au monde, le ciment est aussi un des plus polluants. C'est face à cette urgence environnementale, que David Hoffmann et Julien Blanchard ont décidé d'unir leurs expertises respectives pour créer ensemble de nouveaux ciments.

Devenir le leader des Greentechs au service de la construction

La filière bâtiment, indispensable pour se loger, se soigner, se déplacer, doit évoluer à l'instar de l'ensemble de la société vers plus de prise en compte de la dimension environnementale. Aujourd'hui en France, 80 % des bâtiments sont réalisés en béton, matériau universel. La production de son composant essentiel, le ciment, est très énergivore, et génère à elle seule pas moins de 5% des émissions mondiales de CO2 !

Avec 150 tonnes produites par seconde, le ciment est le produit manufacturé le plus consommé au monde, pour autant, sa formulation n'a pas connu d'évolution majeure depuis deux siècles !

Face à ce constat, la mission d'Ho

ffmann Green Cement Technologies est de développer des technologies à faible empreinte carbone dans le domaine des matériaux de construction. En s'appuyant sur l'économie circulaire et le recyclage des déchets, Hoffmann Green Cement Technologies propose des ciments alternatifs au ciment traditionnel : plus innovants, plus performants et beaucoup moins polluants (impact CO2 divisé par 4). Pour une seule ambition, devenir le premier producteur de ciments bas carbone en Europe dans le domaine du bâtiment, avec une gamme de produits finis intégrés.

L'alliance de l'innovation industrielle à la recherche fondamentale

Lorsque l'entrepreneur Julien Blanchard rencontre le scientifique David Hoffmann en 2014, ils partagent une même volonté : être les premiers à proposer une vraie solution constructive à bas carbone. Fort de l'expertise scientifique de David Hoffmann le projet est lancé. Julien Blanchard, symbole de l'audace industrielle, développe en marche accélérée l'entreprise, qui dépose son premier brevet H- P2A en juin 2015.

Avec un outil industriel 4.0 à la pointe de l'innovation qui sera inauguré en novembre 2018 à Bournezeau en Vendée (85), Hoffmann Green Cement Technologies est une vitrine de la modernisation industrielle. Le site équipé de 48 silos, 3 trackers solaires, 16 km de câbles, produira plus de 50 000 tonnes par an, et 0 déchet. Prouesse industrielle et scientifique, Hoffmann Green Cement Technologie rassemble de nombreux partenaires et acteurs de la construction au cœur d'une dynamique de co-innovation inédite dans le secteur.



Des technologies brevetées pour de nombreuses applications

Les ciments H-P2A et H-EVA, H-UKR développés, brevetés¹ et commercialisés par Hoffmann Green Cement Technologies sont des substituts au traditionnel ciment Portland avec un bilan écologique révolutionnaire, des caractéristiques techniques équivalentes voire supérieures pour des usages similaires au ciment traditionnel.

Moins polluantes, moins énergivores et plus performantes, parfaitement adaptées à l'outil industriel existant, les innovations Hoffmann Green Cement Technologies vont accélérer la transformation de la construction, anticipant les normes réglementaires E+C- notamment.

Labellisée Horizon 2020 pour la Recherche et l'Innovation en Europe, Hoffmann Green Cement Technologies, après une première éligibilité obtenue en décembre 2016 via le CGI – Commissariat Général à L'Investissement (désormais SGPI), a vu son dossier validé en septembre 2018 pour le très ambitieux, Programme d'Investissements d'Avenir Français 3 (PIA3).

Véritable pépite industrielle vendéenne, Hoffmann Green Cement Technologies a intégré en Juillet 2018 le programme Innovation « TOTAL DEVELOPPEMENT REGIONAL ».

Contact presse :

Delphine Barbeau +33 (0) 6 29 21 63 77 – d.barbeau@onexfidlid.com

Catherine Pin +33 (0) 6 82 85 59 63 – c.pin@onexfidlid.com

Région Pays de la Loire – Service presse

Gwenola Cariou Huet

02 28 20 60 65 – 06 82 80 18 92

gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr

Bpifrance

Laure Schlagdenhauffen

01 41 79 85 38

laure.schlagdenhauffen@ext.bpifrance.fr

Préfecture des Pays de la Loire

6 quai Ceineray - BP 33515

44 035 NANTES

Service de la communication interministérielle

02 40 41 20 91 / 92

pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr

www.loire-atlantique.gouv.fr



@prefet44



Préfète des Pays de la Loire,
préfète de la Loire-Atlantique